**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

## UNITE D'ENSEIGNEMENT

**ASPECTS GENERAUX DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE LONG**

**DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

|  |
| --- |
| **CODE : 71 55 12 U42 D2**  **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 29 juillet 2019,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **ASPECTS GENERAUX DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**  **ENSEIGNEMENT superieur de type long** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.
  1. **Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* de développer des aptitudes communicationnelles ;
* d'identifier une situation conflictuelle et d'établir une stratégie d'intervention appropriée ;
* d'acquérir des concepts de base et des techniques en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

à partir d’applications techniques, rencontrées dans le milieu professionnel :

**En mathématiques,**

* analyser les données ;
* établir une modélisation ;
* en donner une solution.

**En physique,**

* déceler différents phénomènes physiques et les classer ;
* confronter différents modèles aux données fournies ou observées afin de sélectionner le plus adéquat ;
* vérifier la pertinence du modèle sélectionné.

**En chimie,**

* distinguer les phénomènes chimiques des phénomènes physiques et les classer au sein de chaque type ;
* confronter différents modèles aux données fournies et/ ou observées afin de sélectionner le plus adéquat.
  1. **Titres pouvant en tenir lieu**

Diplôme de bachelier de transition en sciences industrielles ou de bachelier de transition en sciences de l’ingénieur industriel.

Grade du bachelier professionnalisant de l’enseignement supérieur technique de promotion sociale ou de plein exercice de la catégorie technique ou du domaine : sciences de l’ingénieur et technologie suivi de la formation complémentaire d'abstraction.

1. **ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*à travers une situation issue de la vie professionnelle, définie par le chargé de cours ou choisie par l’étudiant et avalisée par le chargé de cours,*

*dans le respect des consignes et en disposant de sa documentation,*

* de proposer et de justifier une amélioration du processus de management ;
* de dégager et de planifier la mise en œuvre d’un objectif opérationnel ;
* de repérer des attitudes et des comportements humains favorisant ou non un acte de communication efficace ;
* de proposer et de justifier des attitudes et des comportements alternatifs face à une situation de conflit et de dégager une stratégie d'intervention.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

* niveau de créativité : le degré d’originalité des applications, des solutions ou des innovations proposées et le degré de pertinence des concepts et des techniques/principes/modèles choisis pour concevoir ou améliorer un système complexe sous un angle nouveau,
* niveau d’intégration systémique: la capacité de mobiliser connaissances et compétences dans des contextes nouveaux et pluridisciplinaires en rapport avec la problématique traitée,
* niveau de responsabilité : la capacité d’agir et d’interagir de manière réflexive, d’interroger les conséquences et d’exercer son esprit critique,
* niveau d’autonomie : la capacité à faire preuve d’initiatives démontrant une aptitude à s’approprier de nouveaux concepts et de nouvelles ressources en lien avec un contexte changeant.

1. **PROGRAMME**

L’étudiant sera capable :

*à partir de situations issues de la vie professionnelle, décrivant un processus de management faisant appel à la gestion des ressources humaines, en s’aidant d’une documentation enrichie d’outils d’observation et/ou d’évaluation,*

*dans le respect des consignes précisées par le chargé de cours,*

* d'identifier les différents styles de leadership et leur adéquation à un contexte professionnel ;
* d’expliquer et de prendre en compte les facteurs de motivation ;
* de communiquer de manière appropriée une consigne de travail ;
* d’appréhender des outils d’entretien (grilles critériées) et des techniques de communication adaptées ;
* d'exploiter les applications professionnelles de la dynamique de groupe, en particulier de préparer et d’animer une réunion de travail ainsi que de gérer les équipes ;
* de détecter les indices précurseurs d'un conflit et de proposer une alternative à diverses situations conflictuelles en mettant en œuvre des stratégies d'intervention et de concertation sociale (délégation syndicale, médiation, médecine du travail …).

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

1. **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **7.1. Dénomination des cours** | **Classement** | **Code U** | **Nombre de périodes** |
| Aspects généraux de la gestion des ressources humaines | CT | B | 32 |
| **7.2. Part d'autonomie** | | P | 8 |
| **Total des périodes** | | | **40** |